



Communiqué de presse

Embargo: 30.08.2007, 9:15

N° 0351-0709-80

Moins de problèmes psychiques dans la population suisse

Neuchâtel, 30.08.2007 (OBSAN) – **La santé psychique de la population suisse est meilleure qu’il y a dix ans. Tel est le constat du nouveau rapport de monitoring publié par l’Observatoire suisse de la santé. Plus de la moitié des Suissesses et des Suisses se sentent psychologiquement très bien et très équilibrés. En outre, le nombre de personnes qui bénéficient de soutien psychologique ou psychiatrique a légèrement augmenté.**

L’Observatoire suisse de la santé publie en 2007 un nouveau rapport de monitoring consacré à la santé psychique, après celui de 2003. Ce rapport décrit l’état psychique actuel de la population suisse et montre comment la situation a évolué au fil du temps. La santé psychique comprend des dimensions telles que la stabilité émotionnelle, la résistance psychique, l’aptitude à gérer le quotidien et à participer à la vie sociale, le bien-être personnel ou l’estime de soi.

Selon le rapport, 55% de la population se sentait émotionnellement stable, contre 45% à peine en 1992. Le bien-être psychique est également élevé: environ 60% des personnes interrogées se sentent sereines et équilibrées. Parallèlement, des troubles psychiques légers comme la fatigue psychique, le pessimisme, la nervosité ou les troubles du sommeil ont reculé, passant de 40% à 30%. Il en va de même des troubles chroniques sévères, dont la fréquence tend à diminuer.

Recours accru aux traitements de problèmes psychiques

Le nombre de personnes à se faire soigner pour des problèmes psychiques a légèrement progressé par rapport à 1997. Les hommes sont plus nombreux que les femmes à consulter un psychologue ou un psychiatre en cas de problème psychique. Cette observation est surprenante car divers travaux de recherche montrent que les hommes sollicitent moins volontiers que les femmes une aide dans ce domaine. L’augmentation du nombre de traitements est aussi perceptible dans le domaine de l’assurance-invalidité. La part des rentes AI versées pour cause de maladie psychique dans l’ensemble des rentes AI est passée de 20% (1986) à 37% (2005). Le risque d’avoir à recourir à l’AI pour des troubles psychiques augmente avec l’âge et il est aussi plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

On peut expliquer de diverses façons pourquoi le recours aux traitements augmente alors que, parallèlement, la santé psychique générale s'améliore. Mais ces explications ne sont pas encore quantifiables de manière assez précise faute de données ou d'études dans ce domaine. On peut mentionner, parmi les facteurs jouant un rôle, le fait que les médecins accordent aujourd'hui une plus grande attention aux maladies psychiques, l'élargissement des possibilités thérapeutiques et une stigmatisation plus faible des maladies psychiques.

Conditions déterminant la santé psychique

La capacité de faire face aux atteintes psychiques et le fait de bénéficier d'un soutien émotionnel en cas de crise sont deux facteurs qui favorisent la santé psychique. Le sentiment d'avoir sa vie « en main » est un signe important de bonne santé psychique. Le rapport de monitoring montre que les hommes et les personnes âgées sont plus nombreux que les femmes et les jeunes à déclarer être maître de leur existence.

Un cinquième de la population suisse semble en revanche ne pas avoir sa vie « en main » et se sent à la merci des aléas de la vie sans pouvoir les contrôler. Les femmes comme les hommes trouvent un soutien émotionnel pour surmonter les crises en premier lieu auprès de leur partenaire; les hommes semblent dépendre à cet égard plus fortement de la relation de couple que les femmes.

Hommes d'âge moyen connaissant des troubles psychiques: un groupe à risques

Les troubles psychiques font partie des maladies les plus fréquentes dans le monde entier. Les personnes victimes de tels troubles sont affectées dans leur vie professionnelle et privée. Un tiers de la population déclare avoir souffert d'au moins un problème psychique léger au cours de la semaine précédente. Il s'agit généralement de pessimisme et de manque d'énergie. Les personnes ayant des troubles psychiques présentent plus de deux fois plus souvent des incapacités fonctionnelles ou professionnelles que les personnes jouissant d'un sentiment de bien-être psychique (37% contre 16%) et sont nettement plus souvent sans emploi. Les hommes d'âge moyen connaissant des problèmes psychiques sont particulièrement exposés: plus de 30% d'entre eux sont sans emploi, contre 5% des hommes du même âge sans problèmes psychiques. Un élément intéressant: chez les femmes, il ne semble pas y avoir de rapport entre souffrances psychiques et désintégration professionnelle.

Lacunes dans le traitement de problèmes psychiques

Si l'on prend l'exemple de la dépression, on constate que le nombre de personnes qui devraient recourir à un spécialiste, compte tenu de leurs symptômes, est nettement inférieur à celui des personnes qui consultent. Près de 18% de la population présente des symptômes dépressifs de diverse gravité. Parmi les personnes qui souffrent d'une dépression nécessitant un traitement, seuls le quart de celles dont les symptômes sont moyens à forts et la moitié de celles frappées par une grave dépression suivent un traitement. Bien que le recours aux prestations liées au traitement des troubles psychiques ne cesse dans l'ensemble d'augmenter, il reste une importante lacune à combler : une partie seulement des personnes qui souffrent d'une dépression nécessitant un traitement recourt aux services de spécialistes.

Renseignements:

Daniela Schuler, Observatoire suisse de la santé, tél.: +41 32 71 36334
e-mail: daniela.schuler@bfs.admin.ch

Nouvelle parution:

Daniela Schuler, Peter Rüesch, Carine Weiss: La santé psychique en Suisse, Monitoring. Document de travail 24, Observatoire suisse de la santé, numéro de commande : 874-0701. Prix : Fr. 15.-, Neuchâtel 2007.

Téléchargement : <http://www.obsan.ch/f/index.htm>

Observatoire suisse de la santé (Obsan), tél. : +41 32 71 36045; fax : +41 32 71 36654,
e-mail: obsan@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'Obsan à l'adresse <http://www.obsan.ch>

Les informations sous forme électronique concernant l'Observatoire suisse de la santé peuvent être abonnées à l'adresse: <http://www.obsan.ch/infos/news/f/index.htm>

L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) est une unité organisationnelle de l'Office fédéral de la statistique. Il a été créé dans le cadre du projet Politique nationale suisse de la santé. Son mandat de prestations est défini par la Confédération et par les cantons. L'Obsan analyse les informations existant en Suisse dans le domaine de la santé. Il soutient la Confédération, les cantons et d'autres institutions du secteur de la santé publique dans leur planification, leur prise de décisions et leurs actions.



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Département fédéral de l'intérieur DFI
Bundesamt für Statistik BFS
Office fédéral de la statistique OFS

Das Schweizerische Gesundheitsobservatorium (Obsan) ist eine gemeinsame Institution von Bund und Kantonen
L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) est une institution commune de la Confédération suisse et des cantons